

Chapitre 17

Les aides à la garde d'enfants : Soutenir les deux parents salariés

Principaux résultats

- La fréquentation des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) varie entre les pays de l'OCDE, mais aussi entre les groupes socio-économiques à l'intérieur de chaque pays. Dans un grand nombre des pays de l'OCDE, les enfants de familles pauvres ont beaucoup moins de chances de fréquenter des services d'EAJE que les enfants de milieux plus aisés.
- Malgré les aides publiques, les services d'EAJE restent souvent coûteux pour les parents. Dans certains pays de l'OCDE, un parent isolé de deux enfants qui perçoit deux tiers du salaire moyen peut dépenser près de la moitié de son revenu disponible en garde d'enfants formelle.
- La fréquentation des services de garde en dehors du temps scolaire par les enfants d'âge scolaire reste faible dans de nombreux pays de l'OCDE. Cela rend le travail à temps plein plus difficile pour les parents et pourrait expliquer pourquoi, dans de nombreux pays de l'OCDE, beaucoup de mères continuent de ne travailler qu'à temps partiel même quand leurs enfants grandissent.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

La fréquentation des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants varie entre les pays et les groupes socio-économiques

Les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) sont indispensables à la réalisation de divers objectifs concernant la famille, les enfants et l'égalité femmes-hommes. L'accès à des services d'EAJE abordables donne aux parents des options pour concilier vie privée et vie de famille selon leurs besoins et aide les parents de jeunes enfants à travailler à temps plein sans restriction. Étant donné que ce sont les mères bien plus que les pères qui ajustent leurs habitudes de travail rémunéré en fonction des besoins des enfants (chapitre 11 ; OCDE, 2016a), les services d'EAJE sont particulièrement importants pour les perspectives des femmes sur le marché du travail et pour veiller à ce que les femmes aient la liberté d'occuper un emploi rémunéré même après la naissance d'enfants (Jaumotte, 2003 ; Thévenon, 2013 ; Del Boca, 2015 ; Olivetti et Petrongolo, 2017). Par ailleurs, de plus en plus de données indiquent que la fréquentation de structures d'EAJE de haute qualité peut également avoir des effets positifs sur le développement cognitif et social des enfants (par exemple, Camilli et al., 2010 ; Havnes et Mogstad, 2011 ; OCDE, 2013), en particulier des les enfants de milieux plus défavorisés (p. ex. Heckman et al., 2010 ; Ruhm et Waldfogel, 2012 ; Havnes et Mogstad, 2015 ; García et al., 2016).

L'aide publique destinée à l'EAJE est essentielle pour garantir à tous les parents l'accès à des services financièrement abordables. Tous les pays de l'OCDE contribuent au financement de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants d'une manière ou d'une autre. En moyenne dans les pays de l'OCDE, l'investissement public dans l'EAJE représente un peu plus de 0.7 % du PIB (*Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales*). Ce sont les pays nordiques et la France qui investissent le plus dans l'EAJE, à raison de plus de 1 % du PIB (*Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales*). Dans la majorité des pays de l'OCDE, les dépenses publiques en EAJE représentent entre 0.5 % et 0.9 % du PIB ; elles atteignent leur niveau le plus bas en Turquie, à 0.2 % du PIB.

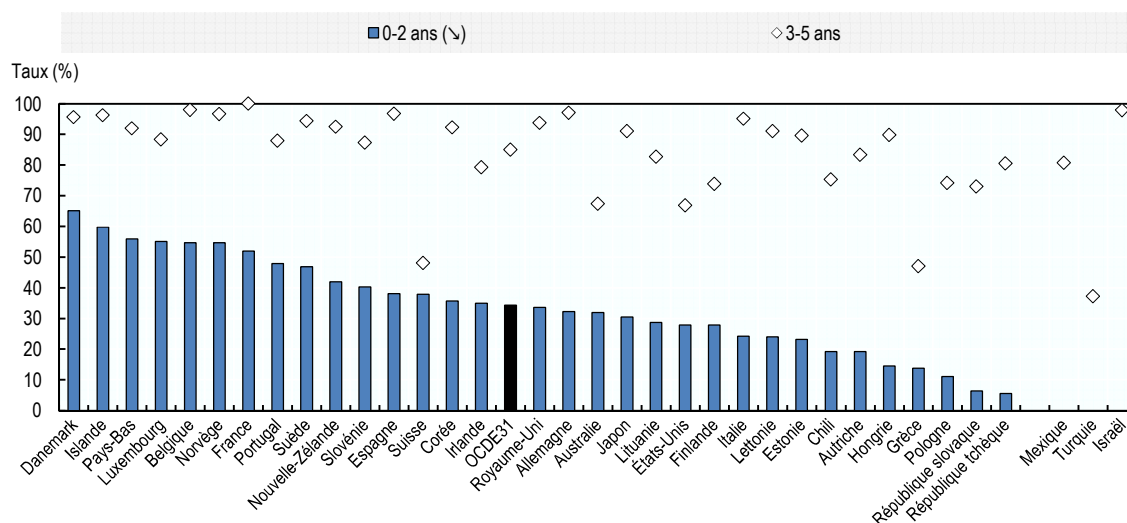
Les différences d'aide publique à la garde d'enfants, ainsi que les variations de droits au congé parental (chapitre 16) et les attitudes vis-à-vis de l'encadrement non parental des jeunes enfants, contribuent à d'importantes différences entre les pays en matière de fréquentation des services d'EAJE, notamment parmi les enfants de moins de 3 ans. En moyenne dans les pays de l'OCDE, à peine un peu plus d'un tiers des enfants de moins de 3 ans fréquentent une structure formelle d'EAJE, proportion qui varie d'environ 6 % en République tchèque et en République slovaque, à 65 % au Danemark (graphique 17.1). La fréquentation est forte dans les pays nordiques, à l'exception de la Finlande où un grand nombre de parents utilisent le congé de garde à domicile pour s'occuper des très jeunes enfants chez eux, ainsi que des pays du Bénélux (Belgique, Luxembourg et Pays-Bas) où le congé payé est relativement court. Aux Pays-Bas, la plupart des enfants fréquentent une structure d'EAJE à temps partiel uniquement (*Base de données de l'OCDE sur la famille*). Pour les enfants de moins de 3 ans, le taux de fréquentation est généralement le plus faible en Europe centrale et de l'Est. Dans ces pays, de longs congés parentaux encouragent souvent un grand nombre de parents à rester au foyer jusqu'à ce que les enfants entrent dans un établissement d'enseignement préprimaire.

La fréquentation est généralement beaucoup plus élevée parmi les enfants d'âge un peu plus avancé, entre 3 et 5 ans (graphique 17.1). Dans de nombreux pays de l'OCDE,

l'enseignement préprimaire est un droit légal pour tous les enfants dès 3 ans, et les services sont souvent lourdement subventionnés ou gratuits. L'enseignement préprimaire est obligatoire dans plusieurs pays (Autriche, Danemark, Finlande, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie et Pologne), au moins pendant un an ou deux avant l'école primaire. Par conséquent, dans la majorité des pays de l'OCDE, plus de 80 % des enfants de 3 à 5 ans sont inscrits dans un établissement d'enseignement préprimaire ou primaire (graphique 17.1). Dans un grand nombre d'entre eux, les taux d'inscription dépassent largement 90 %. Dans quelques-uns, comme la Belgique ou la France, où l'enseignement préprimaire est gratuit avant 3 ans, le taux de fréquentation des enfants de 3 à 5 ans est effectivement de 100 %.

Graphique 17.1. La fréquentation des établissements d'EAJE varie entre les pays de l'OCDE, en particulier pour les très jeunes enfants

Taux de fréquentation des structures d'accueil et d'enseignement préscolaire formels par les 0-2 ans^a, et taux de fréquentation des établissements d'enseignement préprimaire par les 3-5 ans^b, 2014 ou dernière année disponible^c



Note : La moyenne de l'OCDE inclut tous les pays membres de l'OCDE disposant de données pour les deux groupes d'âge.

a) Les taux de fréquentation des 0-2 ans concernent les enfants de 2 ans et moins et inclut généralement les enfants accueillis en structure (p. ex. garderies, crèches ou établissements préscolaires, publics et privés), la garde organisée dans une famille hôte, et les services d'accueil fournis par des assistantes maternelles professionnelles (rémunérées), bien que les définitions exactes varient légèrement selon les pays. cf. *Base de données de l'OCDE sur la famille* (<http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm>) Indicateur PF3.2 pour les notes propres aux pays et de plus amples informations.

b) Les taux d'inscription des 3-5 ans incluent les enfants inscrits dans un établissement d'enseignement préprimaire (Classification internationale type de l'éducation [CITE] 2011 niveau 2) et d'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE 2011), seulement. Les inadéquations possibles entre les données d'inscription et la couverture des données de population (de couverture géographique ou dates de référence employées) peuvent avoir une incidence sur les taux d'inscription. Pour de plus amples informations, voir les notes de l'Indicateur C2 à l'annexe 3 de *Regards sur l'éducation 2016* de l'OCDE : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2016-24-fr>.

c) Pour les taux de fréquentation des 0-2 ans, les données des États-Unis se rapportent à l'année 2011 et celles du Chili à 2015. Pour les taux d'inscription des 3-5 ans, les données de l'Estonie et de l'Islande se rapportent à 2013.

Source : *Base de données de l'OCDE sur la famille*, Indicateur PF3.2 : <http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm>.

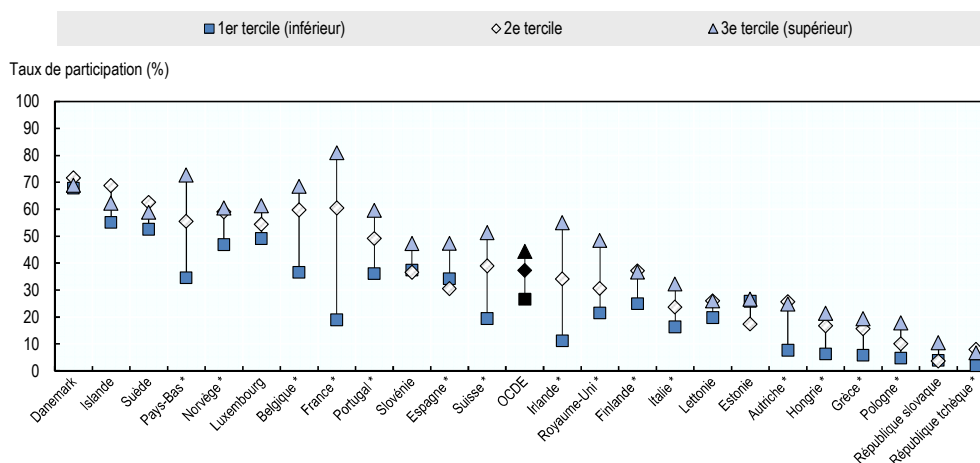
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933647492>

Certains enfants ont plus de chances que d'autres de fréquenter une structure d'accueil. Dans de nombreux pays de l'OCDE, le taux de fréquentation varie selon les

groupes socio-économiques, et ce sont les enfants de milieux défavorisés qui risquent plus de ne pas en bénéficier (OCDE, 2016). Par exemple, dans de nombreux pays européens de l'OCDE, les très jeunes enfants (0-2 ans) de familles à faible revenu fréquentent généralement moins les structures d'EAJE formelles que ceux de familles plus aisées (graphique 17.2). Les différences entre les groupes de revenus sont les plus marquées en Belgique, en Irlande, aux Pays-Bas et particulièrement en France, où les enfants (0-2 ans) de foyers à revenus élevés ont plus de quatre fois plus de chances de fréquenter une structure d'EAJE formelle que les enfants du même âge issus des foyers les plus pauvres. Les déterminants de ces inégalités varient d'un pays à l'autre, mais en France, par exemple, la faible fréquentation des enfants de ménages pauvres est due en grande partie à l'effet combiné du manque de structures publiques pour les enfants de moins trois ans et, en dépit des aides financières aux parents, du coût relativement élevé des services d'accueil privés, comme les assistantes maternelles (OCDE, 2016). Cependant, tous les pays n'affichent pas des différences de fréquentation entre les groupes de revenus – le Danemark, l'Islande et la Suède se distinguent en particulier, car les taux de fréquentation sont élevés et varient peu en fonction des revenus du ménage. Dans ces pays, grâce à un mélange de subventions, de frais sous condition de ressources et d'offre suffisante, les très jeunes enfants fréquentent généralement une structure d'EAJE, qu'ils vivent dans des familles riches ou pauvres.

Graphique 17.2. Les enfants de familles à faibles revenus risquent davantage de ne pas bénéficier des services d'EAJE

Taux de fréquentation des structures d'accueil et d'enseignement préscolaire formels par les 0-2 ans, par tercile de revenu disponible équivalent, 2014



Note : Les pays sont classés de gauche à droite, par ordre décroissant, selon le taux global de fréquentation pour les enfants de 0 à 2 ans. Dans les pays marqués d'un *, les différences de taux de fréquentation entre les groupes sont statistiquement significatives à $p < 0.05$. Les données incluent les enfants accueillis en structure (par exemple, garderies, crèches ou établissements préscolaires, publics et privés), la garde organisée dans une famille hôte, et les services d'accueil fournis par des assistantes maternelles professionnelles (rémunérés). Elles excluent les services informels gratuits fournis par des parents, des amis ou des voisins. Les terciles de revenu disponible équivalent sont calculés à partir du revenu disponible (après impôts et transfert) du ménage dans lequel vit l'enfant – nivelé en utilisant l'échelle d'équivalence fondée sur la racine carrée, pour rendre compte de l'effet de la taille de la famille sur le niveau de vie du ménage – et reposent sur les revenus disponibles équivalents des enfants âgés de 12 ans ou moins.

Source : Base de données de l'OCDE sur la famille, Indicateur PF3.2, <http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933647511>

Les services d'accueil en dehors du temps scolaire restent sous-développés dans la plupart des pays de l'OCDE

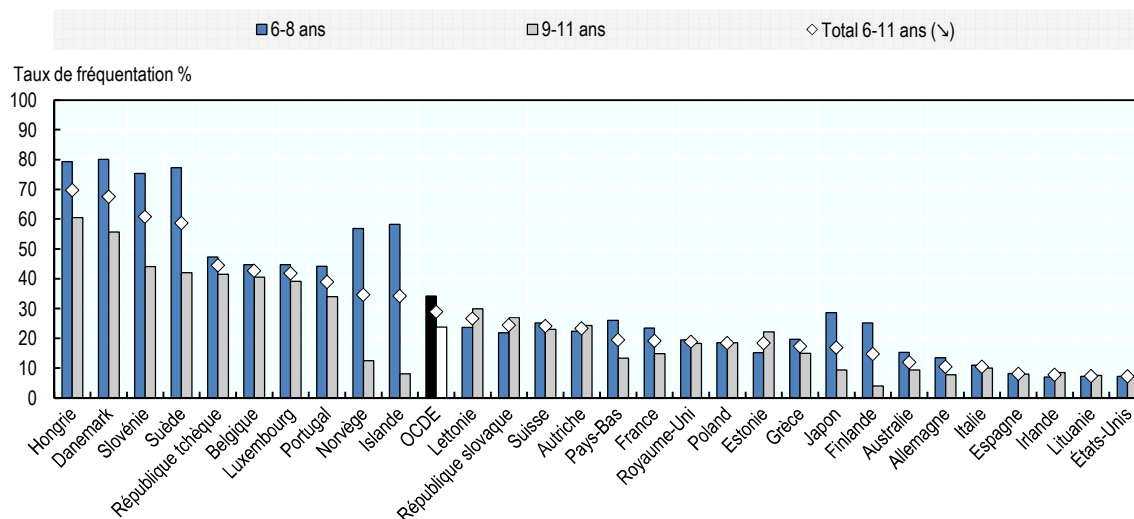
Les problèmes d'accueil des enfants ne disparaissent pas dès qu'ils commencent l'enseignement préprimaire ou primaire. Les enfants intégrés dans le système éducatif passent une grande partie de leur temps à l'école, mais les horaires scolaires sont souvent incompatibles avec la semaine de travail à temps plein et les vacances scolaires sont presque toujours plus longues que les congés annuels des salariés. S'il peut rendre service, l'accueil informel par des amis ou des parents n'est pas toujours disponible et les familles actives avec des enfants d'âge scolaire ont souvent besoin d'autres solutions formelles pour s'occuper des enfants avant et après l'école, ainsi que pendant les vacances scolaires.

Quelques pays de l'OCDE ont mis au point des systèmes complets d'accueil des enfants en dehors du temps scolaire pour les enfants d'âge scolaire. Au Danemark, en Hongrie, en Slovaquie et en Suède, plus de 50 % des enfants de 6 à 11 ans fréquentent des structures d'accueil en dehors du temps scolaire pendant une semaine type (graphique 17.3). Ces taux atteignent environ 80 % des plus jeunes enfants du groupe d'âge (6-8 ans). Au Danemark et en Suède, les services en dehors du temps scolaire sont souvent gérés en coordination avec les autorités scolaires de manière à assurer l'accueil des enfants toute la journée ; les services sont normalement fournis dans l'enceinte ou à proximité de l'établissement, et sont normalement ouverts jusqu'à 17 heures. Leur coût est également subventionné. Au Danemark, ces services sont souvent gratuits pour les familles à faibles revenus, tandis qu'en Suède, les frais sont plafonnés à environ 2 % du revenu brut du ménage pour le premier enfant et moins pour les autres enfants ; cela permet de veiller à ce qu'ils soient généralement abordables pour la plupart des familles.

Cependant, dans la majorité des pays de l'OCDE, les services d'accueil en dehors du temps scolaire restent sous-développés (Plantenga et Remery, 2013 ; Plantenga et Remery, 2017). Dans de nombreux pays, moins d'un enfant de 6-11 ans sur quatre fréquente une structure d'accueil en dehors du temps scolaire pendant une semaine ordinaire (graphique 17.3) et, trop souvent, l'offre de services d'accueil dépend de la bonne volonté des autorités locales ou d'initiatives de la part des intéressés. Ce manque de structures d'accueil en dehors du temps scolaire peut présenter un obstacle majeur pour les parents qui travaillent à temps plein, et peut expliquer pourquoi tant de mères dans les pays de l'OCDE continuent de ne travailler qu'à temps partiel même quand leurs enfants grandissent (OCDE, 2016a ; *Base de données de l'OCDE sur la famille*).

Graphique 17.3. La fréquentation des services d'accueil en dehors du temps scolaire reste faible dans la majorité des pays de l'OCDE

Taux de fréquentation des 6-11 ans^a en structure avant et/ou après le temps scolaire, par groupe d'âge, 2014 ou dernière année disponible^b



Note : Les données traduisent généralement la proportion d'enfants qui fréquentent les structures d'accueil en dehors du temps scolaire pendant au moins une heure dans une semaine normale. Elles couvrent généralement l'utilisation des services proposés avant et/ou après le temps scolaire seulement, et excluent les enfants scolarisés qui utilisent des services d'accueil en structure pendant les vacances scolaires ou les jours de fermeture des écoles seulement. Les définitions exactes varient légèrement selon les pays. cf. *Base de données de l'OCDE sur la famille* (<http://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm>) Indicateur PF4.3 pour les notes propres aux pays et de plus amples informations.

a) Les données de l'Australie concernent les enfants de 6 à 12 ans et les groupes d'âge de 6-8 ans et 9-12 ans ; celles du Japon, les enfants de 7 à 11 ans et les groupes d'âge de 7-8 ans et 9-11 ans ; et celles des États-Unis, les enfants de 5 à 11 ans et les groupes d'âge de 5-8 ans et 9-11 ans.

b) Les données des États-Unis se rapportent à l'année 2011, et celles de la Hongrie et de la Norvège à 2013.

Source : *Base de données de l'OCDE sur la famille*, Indicateur PF4.3, <http://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933647530>

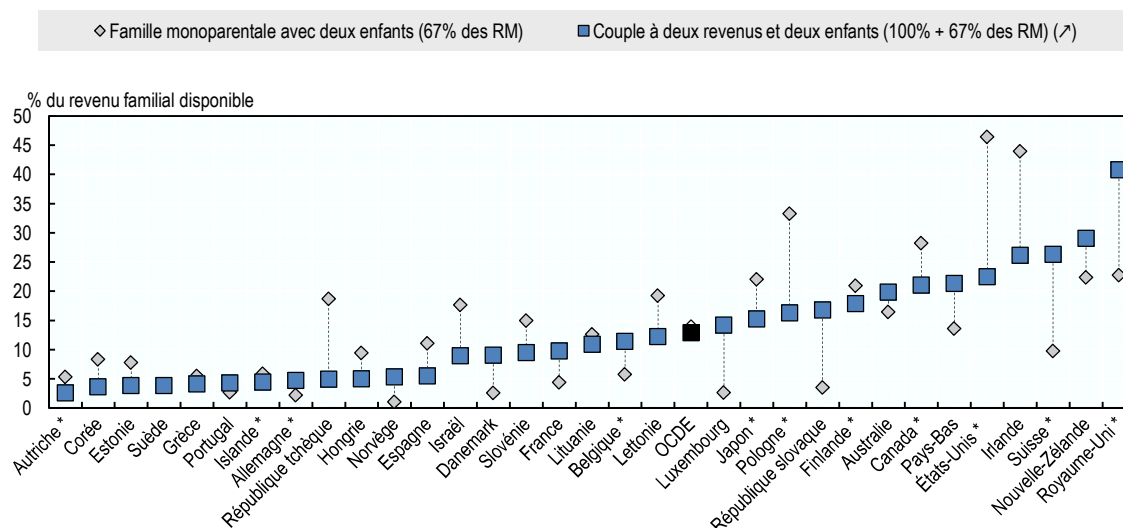
Le manque de services d'EAJE à des tarifs abordables continue d'empêcher un grand nombre de parents d'occuper un poste rémunéré

Le manque de services d'accueil des enfants à des tarifs abordables continue d'empêcher un grand nombre de mères d'exercer un emploi. Les places dans les structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants continuent de manquer dans de nombreux pays de l'OCDE, en particulier pour les enfants de moins de 3 ans (CE/EACEA/Eurydice, Eurostat, 2014), et leur coût est souvent élevé pour les parents. En moyenne dans les pays de l'OCDE, l'accueil des enfants coûte à peu près 13 % du revenu familial disponible pour un couple à deux revenus intermédiaires avec deux enfants (graphique 17.4) ; la facture augmente souvent (relativement parlant) pour les couples à bas salaires et les parents isolés ; en Irlande et aux États-Unis, par exemple, les montants demandés aux parents isolés de deux enfants peuvent atteindre environ 45 % du revenu disponible (graphique 17.4). Ces coûts élevés affaiblissent les incitations financières à travailler et font obstacle à l'emploi rémunéré pour les deuxièmes apporteurs de revenu et les parents isolés, en particulier ceux dont le revenu

potentiel est faible. En effet, en moyenne dans les pays européens de l'OCDE, plus d'une mère économiquement inactive sur cinq avec un très jeune enfant indique que le manque de structures d'accueil abordables les empêche de chercher un travail quelconque (OCDE, 2016a).

Graphique 17.4. Le coût des services d'accueil des jeunes enfants reste très élevé dans certains pays de l'OCDE

Frais d'accueil des jeunes enfants à la charge d'une famille de deux enfants, en pourcentage du revenu disponible, par type de famille, 2015



Note : Les données se rapportent au coût net (frais bruts moins prestations pour garde d'enfants/abattements et déductions fiscales, plus toute modification des autres prestations perçues en raison du recours à des services d'accueil des jeunes enfants ou d'une variation du revenu familial) d'un accueil à temps plein, dans une structure d'accueil type, pour une famille de deux enfants de deux et trois ans, dont les deux parents travaillent à temps plein. Les revenus bruts des deux apporteurs de revenu de la « famille à deux salaires et deux enfants » sont fixés à 100 % des revenus moyens pour le premier apporteur de revenu et à 67 % des revenus moyens pour le deuxième. Ceux du seul apporteur de revenu dans la « famille monoparentale à deux enfants » sont fixés à 67 % des revenus moyens. Un accueil « à temps plein » est un accueil d'au moins 40 heures par semaine. Les données des pays marqués d'un * sont fondées sur les estimations pour une région ou une ville précise, plutôt que pour le pays dans sa globalité. Voir le site de l'OCDE sur les systèmes impôts-prestations (<http://www.oecd.org/fr/els/soc/prestations-et-salaires.htm>) pour de plus amples informations concernant sur les méthodes et les hypothèses utilisées, ainsi que sur les politiques modélisées pour chaque pays.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les modèles impôts-prestations de l'OCDE 2015 <http://www.oecd.org/fr/els/soc/prestations-et-salaires.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933647549>

De nombreux pays de l'OCDE ont, cependant, progressé en matière de politiques d'amélioration de l'accès à l'EAJE dans les années qui ont suivi l'introduction de la Recommandation de 2013 de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes. Les pays de l'OCDE sont de plus en plus conscients de l'importance de services d'accueil des enfants abordables, comme l'illustrent les réponses au Questionnaire OCDE 2016 sur l'égalité hommes-femmes, par exemple, qui révèle que, pour près des deux tiers des pays, « rendre l'accueil des enfants plus accessible » est l'un des trois « moyens les plus efficaces de lutter contre les obstacles à l'emploi des femmes ». Au cours des quelques dernières années, de nombreux pays de l'OCDE ont introduit ou élargi des mesures visant à rendre les services d'EAJE plus accessibles et plus abordables, sous une forme ou une autre.

Un grand nombre de pays de l'OCDE se sont concentrés sur le coût de la garde d'enfants et ont pris des mesures afin de le rendre plus abordable pour les parents. Dans la majorité des cas, ces mesures prennent la forme d'une augmentation des subventions ou des prestations/remboursements pour les utilisateurs (par exemple, au Canada, en Corée, au Japon, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en République slovaque). En Nouvelle-Zélande, la subvention de garde d'enfants et la subvention d'accueil et loisirs en dehors du temps scolaire – deux subventions versées directement aux prestataires au nom des familles à faible revenu utilisant des services agréés d'EAJE et d'accueil en dehors du temps scolaire, respectivement – ont été relevées de 25 % en 2016. Certains pays ont également envisagé de réduire le coût global de la garde d'enfants en introduisant ou en prolongeant les heures d'accueil gratuites (Norvège et Royaume-Uni). En Norvège, par exemple, 20 heures d'accueil gratuites ont été progressivement mises en place pour les enfants de 3 à 5 ans de familles à bas revenu.

La Corée fait partie des exemples de réformes les plus complètes pour améliorer l'accessibilité des services d'accueil des jeunes enfants et en réduire le coût pour les parents. Elle a longtemps subventionné le coût de l'accueil en structure, mais ces subventions étaient autrefois réservées exclusivement aux enfants des ménages très pauvres. Depuis 2004, ce critère de revenu a été progressivement assoupli et le montant de la subvention a été relevé régulièrement. En 2013, le critère de revenu a été complètement supprimé en faveur de la gratuité des services d'accueil pour tous les enfants jusqu'à l'âge de six ans, indépendamment de leur origine sociale ou du niveau de revenu de leur famille. Ces réformes ont bénéficié d'investissements publics massifs – les dépenses publiques au titre de l'EAJE en Corée étant passées de 0.1 % du PIB en 2004 à 0.9 % en 2014, soit la plus forte hausse de toute la zone OCDE sur cette période (*Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales*) – et ont contribué à la hausse considérable du taux d'activité. Depuis 2005, la part des enfants de 0 à 2 ans qui fréquentent des structures d'EAJE a plus que triplé, passant de 9 % à 34 % (*Base de données de l'OCDE sur la famille*) tandis que la part des enfants de 3 à 5 ans dans l'enseignement préprimaire a bondi de 31 à 92 % (*Base de données de l'OCDE sur l'éducation*).

Plusieurs pays ont également mis en place des mesures visant à pallier le manque de places dans les structures d'accueil des enfants. Certains ont tenté d'améliorer la disponibilité de services d'EAJE en obligeant les administrations locales à fournir une place dans une structure d'accueil formelle à tous les enfants au-dessus d'un certain âge (Allemagne, Pologne et, depuis septembre 2017, République tchèque). D'autres pays ont cherché à remédier au manque de places en augmentant ou en prolongeant les investissements publics dans de nouvelles structures (Allemagne, Autriche, Chili, Estonie, France, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, République slovaque, République tchèque et Suisse), en privilégiant les places pour les enfants de moins de trois ans dans la plupart des cas. L'Allemagne a adopté certains éléments des deux démarches dans le cadre d'un programme de réforme complet. Depuis août 2013, tous les enfants âgés d'un an ou plus bénéficient d'un droit légal à une place dans une structure d'EAJE, et cette mesure a été renforcée par la prolongation d'un programme d'investissement public grâce auquel le nombre d'enfants de moins de trois ans inscrits dans des structures d'accueil privées ou publiques a plus que doublé au cours de la dernière décennie, passant d'un peu moins de 290 000 en 2006 à plus de 720 000 en 2016 (Destatis, 2016).

Messages clés

- Les administrations centrales doivent continuer d'élargir l'offre de places dans des structures d'EAJE et de les rendre plus abordables, en particulier celles qui s'adressent aux enfants de moins de 3 ans.
- La réduction plus poussée des frais à la charge des parents – par exemple, en augmentant les subventions pour les prestataires ou en offrant aux parents d'autres aides financières par le biais du système d'impôts-prestations – est essentielle pour que l'EAJE reste abordable et que le travail soit payant pour le deuxième apporteur de revenu et les parents isolés.
- Les administrations centrales doivent accroître l'investissement dans les services d'accueil en dehors du temps scolaire, qui peuvent aider les parents d'enfants d'âge scolaire à travailler à temps plein.

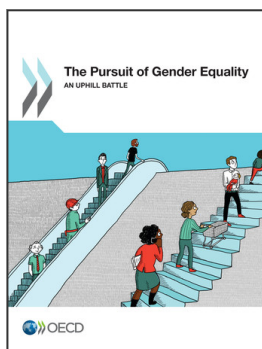
Références

- Camilli, G. et al. (2010), « Meta-analysis of the Effects of Early Education Interventions on Cognitive and Social Development », *Teachers College Record*, vol. 112, n° 3, pp. 579-620.
- Commission européenne/EACEA/EURYDICE/Eurostat (2014), *Chiffres clés de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants en Europe : Éducation et formation en Europe*, édition 2014, Rapport Eurydice et Eurostat, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- Del Boca, D. (2015), « The Impact of Child Care Costs and Availability on Mothers' Labor Supply », *ImPRovE Working Paper*, n° 15/04, Herman Deleeck Centre for Social Policy, Université d'Anvers, Anvers.
- Destatis (2016), *Kinder und tätige Personen in Tageseinrichtungen und in öffentlich geförderter Kindertagespflege am 01.03.2016*, Statistisches Bundesamt, Wiesbaden.
- García, J.L. et al. (2016), « The Life-cycle Benefits of an Influential Early Childhood Program », *National Bureau of Economic Research Working Paper Series*, n° 22993, Cambridge, États-Unis.
- Havnes, T. et M. Mogstad (2015), « Is Universal Child Care Leveling the Playing Field? », *Journal of Public Economics*, vol. 127, pp. 100-114.
- Havnes, T. et M. Mogstad (2011), « No Child Left Behind: Subsidized Child Care and Children's Long-Run Outcomes », *American Economic Journal: Economic Policy*, vol. 3, n° 2, pp. 97-129.
- Heckman, J.J. (2010), « The Rate of Return to the High Scope Perry Preschool Program », *Journal of Public Economics*, vol. 94, n° 1, pp. 114-128.
- Jaumotte, F. (2003), « Female Labour Force Participation: Past Trends and Main Determinants in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 376, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/082872464507>.
- OCDE (2016a), « Walking the Tightrope: Background Brief on Parents' Work-life Balance Across the Stages of Childhood », OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/social/family/Background-brief-parents-work-life-balance-stages-childhood.pdf>.
- OCDE (2016b), « Who Uses Childcare? Background Brief on Inequalities in the Use of Formal Early Childhood Education and Care (ECEC) Among Very Young Children », OCDE, Paris, www.oecd.org/els/family/Who_uses_childcare-Background_inequalities_formal_ECEC.pdf.

- OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) : Offrir à chaque élève la possibilité de réussir*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264205321-fr>.
- Olivetti, C. et B. Petrongolo (2017), « The Economic Consequences of Family Policies: Lessons from a Century of Legislation in High-Income Countries », *NBER Working Paper*, n° 23051, National Bureau of Economic Research, Cambridge, États-Unis, <http://www.nber.org/papers/w23051.pdf>.
- Plantenga, J. et C. Remery (2017), « Out-of-school Childcare: Exploring Availability and Quality in EU Member States », *Journal of European Social Policy*, vol. 27, n° 1, pp. 25-39.
- Plantenga, J. et C. Remery (2013), *Childcare Services for School Age Children: A Comparative Review of 33 Countries*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- Ruhm, C. et J. Waldfogel (2012), « Long-term Effects of Early Childhood Care and Education », *Nordic Economic Policy Review*, n° 1, pp. 23-51.
- Thévenon, O. (2013), « Drivers of Female Labour Force Participation in the OECD », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 145, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k46cvrgnms6-en>.

Références des bases de données

- Base de données de l'OCDE sur la famille,
<http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm>
- Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales,
<https://www.oecd.org/social/expenditure.htm>.
- Statistiques de l'OCDE et bases de données sur l'éducation,
<http://www.oecd.org/fr/education/base-de-donnees.htm>.



Extrait de :
The Pursuit of Gender Equality
An Uphill Battle

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264281318-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Les aides à la garde d'enfants : Soutenir les deux parents salariés », dans *The Pursuit of Gender Equality : An Uphill Battle*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264203426-20-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.